

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2021

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO,, Elie HERBEMONT, Arnaud SAUVAIRE, Céline BELLARA, Sophie BERETTA, Nicolas WISNIEWSKI, Magali GUEIDAN et Sabine DA COSTA

Absent : Néant

Date de la convocation : 29 janvier 2021

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 18 janvier 2021.

Elle présente également ses excuses pour avoir annulé le conseil municipal du 28 janvier pour impératif familial et remercie les personnes qui ont assuré la continuité de la vie de la commune pendant son absence.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Délibération : Etude des eaux de ruissellement / Proposition d'un devis complémentaire
- Questions diverses

Etude des eaux de ruissellement / Proposition d'un devis complémentaire

Madame la Maire présente l'étude et le devis complémentaire de Cereg concernant l'étude des eaux de ruissellement. Après discussion, le conseil municipal décide d'accepter le devis proposé pour la tranche conditionnelle, pour la somme de 5.825 € HT.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 4
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Des points sont faits sur :
- Les remplacements de boîtes à lettres : les Cidex chemin du Doulibre, chemin de Vielle et au niveau du n° 827 RD 6110 ont été remplacés.
- Les coupures d'eau : madame la Maire va prendre contact avec le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable
- Le lotissement : Alain Trochard est missionné pour vérifier que les maisons terminées respectent le cahier des charges.
- Le matériel informatique : Arnaud Sauvaire présente deux devis et se propose, avec Elie Herbemont, pour aider à commander ce matériel.
- Madame la Maire informe qu'elle va écrire une Newsletter pour les aboiements de chiens, le stationnement,...

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

La Maire,



Les conseillers municipaux,

Handwritten signatures of the Mayor and the Municipal Council members in blue ink.